

Bilan de compétences, bilan de carrière, d'orientation, bilan 24H, 14H, 10... Au secours, je suis perdu

Faire un bilan de compétences c'est facile, il suffit d'aller sur moncompteformation et de choisir un centre, près de chez soi ou à distance... Sauf qu'il faut aussi choisir une formule et qu'il y en a de toutes les durées et à tous les prix. Alors comment choisir ?

Pour mieux comprendre l'offre actuelle il faut effectuer un retour en arrière de quelques années. Il y a 5 ans, c'était les Organismes Paritaires au Congé Individuel de Formation (ou OPACIF, comme le FONGECIF par exemple) qui finançaient la majorité des bilans de compétences des salariés. En tant que payeurs, ils établissaient des normes en termes de durée, contenu, qualité... Les centres de formations conventionnés respectaient ces accords et proposaient une formule qui ne variait que sur les marges : Un bilan de 24H dont un minimum de 13H en face à face, la définition de deux projets professionnels et des plans d'actions associés, la remise d'un document de synthèse final.

Avec la création du CPF en 2015, le financement a changé, les obligations du bilan de compétences aussi. Tout en conservant la formule classique « 24H » du bilan de compétences, la plupart des centres de formation ont réfléchi à de nouvelles offres, généralement plus courtes. Ces nouvelles options s'adressent aux personnes intéressées par un accompagnement plus ciblé : Faire le bilan de la carrière, travailler un projet déjà choisi, valider des options et lever des appréhensions... Elles permettent également de proposer un accompagnement aux personnes souhaitant être aidé mais ne disposant que d'un faible crédit sur leur compte.

Alors que choisir ?

En tant que professionnelle de l'accompagnement en bilan de compétences je conseille généralement la formule traditionnelle, sur 24H. Elle a fait ses preuves. Au cours des presque deux mois nécessaires à sa réalisation, toutes les facettes du salarié sont examinées. Il est possible de faire émerger puis murir des projets, tranquillement.

Je conseille des bilans plus courts à ceux qui ont déjà une idée claire de ce qu'ils veulent et qui souhaitent définir une marche à suivre, ou à ceux qui ont juste besoin de faire le point sur leur situation.

Enfin, j'oriente mes clients vers des bilans spécifiques lorsque leurs besoins sortent du cadre classique du « salarié » : bilan d'orientation jeune », bilan sénior.

En cas de doute, n'hésitez jamais à contacter le centre de formation qui pourra vous indiquer l'offre approprié à votre situation.